



TVA site vendant des places de cinéma

Par **carlton67**, le **19/02/2014** à **20:53**

Bonsoir à vous,
Nous sommes actuellement entrain de développer une plateforme où les cinémas pourront mettre en vente des places à bas prix pour les séances les moins fréquentées. Ils pourront de cette façon bénéficier de notre visibilité pour vendre leurs places.
Nous sommes en pleine finalisation du business plan et une question anodine mais d'une importance capitale a surgi....
Quel sera le taux de TVA appliqué pour notre activité ?
Nous vendons des places mises en ligne par les cinémas eux-mêmes donc la logique dirait que nous bénéficierons du taux à 5,5% non ?
Merci d'avance pour vos éclaircissements.
Cordialement,
Raphaël

Par **mguet**, le **25/02/2014** à **15:21**

Bonjour,
Un business plan se fait hors taxe...la TVA est un impôt quasi-neutre pour les assujettis.
Votre taux de TVA concernant la vente de places de cinéma sera bien de 5,5%.
Bon business plan...en HT.